

Dr. Désiré Boniface SOME

Sociologue/Conseiller des Affaires Etrangères

Enseignant à l'Université de Ouagadougou et

à l'Université Libre du Burkina

Email : bonidesir@yahoo.fr

Thème : “La voix africaine dans le concert des nations : capacités diplomatiques et affirmation de soi”

Introduction

De quelle stratégie et de quelle conscience collective l'Afrique peut-elle se revendiquer aujourd'hui face aux grandes questions internationales impliquant ses intérêts dans la gouvernance mondiale? Discuter d'une telle question consiste à explorer les liens de l'Afrique avec les autres continents et nations dans la gouvernance mondiale, de trouver les harmonies et les discordes, les philharmonies et les fausses notes. Puis conclure sur la perspective de la survie ou du péril de l'Afrique sans les autres mais aussi de celle des autres sans l'Afrique.

Depuis les indépendances des années 60, l'Afrique avait compris que relations internationales et la diplomatie devrait lui permettre de s'affirmer, défendre ses intérêts et négocier les ressources rares pour son développement dans le concert des nations. C'est dans cette perspective qu'en 1963, Haïlé Sélassié formulait le vœu *d'une Afrique parlant d'une même voix* à la création l'Organisation de l'Unité Africaine (l'OUA, de nos jours Union Africaine). Souvent tournée en dérision et qualifiée de bureau de tractations commerciales sans réels pouvoirs, le Secrétaire Général de l'ONU, Kofi Annan, n'en fit pas moins l'éloge pour sa capacité à rassembler les Africains, lors du 39^e anniversaire de l'organisation.

L'entrée de l'Afrique aux Nations Unies en a modifié le panorama et le contenu. Du sommet des ‘non alignés’ de Bandoung, au sommet de la terre (décembre) 2009, l'Afrique a sut se faire entendre. Discutant aussi bien dans les grandes cours que dans les cours des grands : USA, Union Européenne, Chine, Japon...

Partie d'une exception africaine de l'Etat-nation, l'Afrique n'a pas moins fondé et porté sa voix sur des questions brûlantes de l'humanité par delà la qualification de ses performances (gagnante, perspicace, ambivalente, biscornue ou absurde). Sur certaines de ces questions, la participation de l'Afrique a souvent été décisive, certainement bien moins sur d'autres.

Dans le règlement de certains conflits régionaux, quand bien même les solutions ne sont pas toujours évidentes, l'Afrique prend de plus en plus ses responsabilités en termes 'd'initiatives africaines'.

Cette visibilité du continent au plan international est la preuve d'une Afrique entreprenante par sa diplomatie et sa coopération. La présente communication nous permet d'échanger sur : Quelle est la place de l'Afrique dans le concert des nations aujourd'hui? Quelles sont ses performances? Comment renforcer son insertion dans un système international plus cohérent?

Notre discussion procède d'une sociologie des relations internationales *Afrique/communauté internationale* (selon l'approche socio-historique, Aron.R (1968)¹, Merle.M (1988)²). Système dans lequel les pays du monde se retrouvent conjoncturellement ou permanentement.

- Dans une première partie nous examinons les concepts 'Afrique' et 'concert des nations'.
- En deuxième partie nous analysons l'Afrique dans le concert des nations avec pour cadre empirique les Nations Unies.
- En dernière partie nous mettons en relief la fragilité des ancrages africains sur la scène internationale et appelons les africains au renforcement des capacités de négociation collective dans un système international réformé.

I. Clichés sur l'horizon et place aux concepts

Comment parler de l'Afrique, sans en ajouter à la rhétorique, à la polémique mais plutôt trouver un concept opératoire minimisant les risques, et rendant objectif le champ d'investigation et d'analyse? L'Afrique, mille fois pensée, demeure 'impensée', Sindjun (2002)³ ; à bien d'égards dans la comparaison de l'Etat moderne africain à celui occidental. Pourtant, c'est l'Afrique qui aurait engendré le reste de l'humanité, selon une Histoire ancienne chère à Diop, C.A (1982). Dans cette perspective, l'Afrique est multidimensionnelle en ce qu'elle est pour elle-même, ce qu'elle est sous le regard des autres et ce qu'elle est parmi les autres (concert des nations). Chaque partie du puzzle n'est qu'une vision compilatrice de notre construction qui ne saurait nier la diversité des nations africaines dans leurs structures et cultures profondes.

Sans vouloir troubler le silence aux philosophes, disons que l'existence est plutôt une préoccupation qu'un état Badini (2005)⁴. Mais comment confirmer cette existence africaine

¹ Aron. Raymond : *Paix et Guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1968

² Merle. Marcel : *Sociologie des Relations internationales*, Paris, Dalloz, 4^e édition, 1988

³ Sindjun. Luc : *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2002

⁴ BADINI Amadé - Naître et grandir chez les Moosé traditionnels, Paris, 2005

sans un portrait préalable de son état? L'Afrique est terre et culture (s), corps et âme parmi les autres.

1.1. Quelques clichés du corps

Le continent Africain recouvre plus de 20 % du globe. 7 500 kilomètres séparent le nord du sud, sa superficie est d'environ 30 millions de km². C'est 54 pays (avec le Sud Soudan).

Le climat tropical règne sur tout le continent. En saison sèche, les savanes font place aux zones désertiques. Les pluies sont irrégulières, inexistantes par endroits. La forêt couvre 10% du continent.

L'Afrique compte environ 850 millions d'habitants, soit 10% de la population mondiale. Cette population croît rapidement (2,8%°).

L'Afrique dispose d'énormes potentialités et gisements de pétrole, de gaz, de mines, de source d'énergie intarissables. L'économie africaine repose essentiellement sur les matières premières (80%). Elle tient seulement 1% du PIB et environ 2% du commerce mondial. Conséquence, elle est l'épicentre de la pauvreté au monde. Mais les spécialistes⁵ sont optimistes quant à sa croissance économique dans un proche avenir, qu'ils estiment pouvant atteindre 6%.

Faisant partie des cinq autres continents, l'Afrique est physiquement visible, partageant au Nord-est et au Nord quelques bouts de terre avec l'Asie et l'Europe. L'est-elle autant au plan conceptuel ?

1.2. Aperçu du concept Afrique

Qu'est-ce que l'Afrique ? Existe-t-il une Afrique, une conscience africaine dans le concert des nations ? Bayart, (1989)⁶ est d'avis qu'il faut percevoir l'Afrique à partir de ce qu'elle représente elle-même dans ses réalités propres. Pour Mbembe, (2000)⁷, l'Histoire et l'actualité de l'Afrique sont marquées par son extraversion par son invention occidentale, par son inscription dans le temps du monde et dans les flux globaux au point où la notion Afrique tend à devenir une catégorie floue pourvue d'une insécurité épistémologique. Elle serait de moins en moins le support d'une identité, dès lors parler de relations internationales africaines appelle à préciser le concept Afrique.

⁵ Campdessus.Michel, Directeur général du FMI :1997-2000 , dans son interview sur Radio France Internationale, du 12/05/11.)

⁶ Jean François Bayart : *L'Etat en Afrique*, Fayart, 1989

⁷ Mbembe Achille : *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris: Karthala, 2000

1.2.1. L'Afrique plurielle

Il ne peut y avoir un sens de l'Afrique déconnecté de sa géographie et de son histoire, même si les continents ne sont que des conventions géographiques. L'est d'autant plus, l'Afrique, précisément délimitée par des mers. La géographie et l'histoire nous montrent une Afrique plurielle.

L'Afrique c'est environ 7000 langues⁸ en presque autant de groupes ethniques, signifiant ainsi, une riche diversité culturelle qualifiée *d'or multicolore* par Saliou Ndour⁹, caractérisant ainsi, un continent multidimensionnel. Il en est de même des religions, en partant de la plus ancienne, l'animisme, jusqu'à celles importées : islam, christianisme, bouddhisme. C'est une Afrique aux multiples visages qui ne saurait se réduire ni par une quelconque idéologie conquérante, ni par l'amalgamation à but contemplatif d'une Afrique harmonieuse.

L'histoire de l'Afrique est une entreprise récente, du moins dans la perspective d'ensemble du continent, nous prévient Deschamps (1990)¹⁰. Pour lui, l'égyptologie, l'islamologie et l'histoire coloniale l'avaient à peu près seules abordée, chacune à son seul point de vue. De l'Afrique, on peut distinguer plusieurs sous continents historiques

Une Afrique négride, s'étendant sur les régions équatoriales et tropicales couvrant l'essentiel du continent : c'est le continent noir originellement peuplé de soudanais et de bantous, tout comme de bochimans et hottentots dans le sud et pygmées dans la forêt équatoriale. **Ensuite, une Afrique blanche** (Maghreb, Sahara, Egypte). **Enfin, l'Afrique Ethiopide** comprenant les éthiopiens, les kouchites, Madagascar. Elle est de langue et de culture indonésienne.

« Tous ceux qui ont tenté une histoire générale de l'Afrique ont abouti en fait à dresser cote à cote des histoires parallèles, aux relations limitées. Il y a historiquement une profusion d'Afriques de cultures diverses, d'évolution à des niveaux différents que toute étiquette est une trahison. Un tel foisonnement de vie échappe à une classification uniforme au moins avant l'époque contemporaine », (Deschamps : 1990, p 391).

L'Afrique est pluralité et diversité selon les données géographiques et historiques. Est-ce suffisant pour faire l'impasse sur une entité Afrique ?

1.2.2. De l'unicité de l'Afrique

L'unicité de l'Afrique peut se justifier part des indicateurs caractérisant l'ensemble du continent dans une dynamique spatio-temporelle différente, voire asymétrique de celle des autres continents. Comptent parmi ces indicateurs, l'Afrique berceau de l'humanité, celle de la traite négrière, de la colonisation et enfin l'Afrique des indépendances, inaugurant son entrée dans le concert des nations. Bien que chaque pays africain ait connu sa propre péripiétie, c'est la similitude des expériences individuelles qui, conjuguées à la phénoménologie des contacts et des mutations subséquentes entre ce continent et surtout l'Europe qui fonde une entité Afrique.

⁸ Jean-Marie Hombert ; laoratoire du langage de Lyon

⁹ <http://www.francophonie-durable.org/documents/colloque-ouaga-a1-ndour.pdf>

¹⁰ Hubert Deschamps, Encyclopédia Universalis France S.A, 1990.

a) L'Afrique berceau de l'humanité

« Toute vie collective se fonde sur un récit qui réunit des individus en un ensemble spécifique en leur assignant une attitude à l'égard des êtres qui composent l'univers en général et une position vis-à-vis des autres hommes en particulier. » Sawadogo. M. : 2001¹¹ p. 35.

S'agissant de l'Afrique, ce récit fondateur à la lumière d'éminents travaux scientifiques, n'est guère mythique. Ils trouvent des convergences en Afrique berceau de l'humanité, et ce, depuis les australopithèques¹², lointains ancêtres des humains bien avant Lucie (3,2 millions d'années). Diop.A¹³, Ki-Zerbo¹⁴, Leakey et autres ont suffisamment convaincu de l'origine négroïde de l'humanité. Cette humanité racialement diversifiée aujourd'hui, n'est que la conséquence d'une différenciation darwinienne de l'espèce humaine (mutations phénotypiques) induites par les variations climatiques et autres contingences de la nature. Donnant vie à l'humanité, l'Afrique ne lui a pas moins insufflé un pan de sa culture notamment celle égyptienne antique.

En 1920, Volney cité par Diop. C, (1980, p. 9), rafraichissait la mémoire de l'humanité que l'esclavage récent du nègre avait rendu amnésique à l'égard du passé de ce peuple au point de produire une falsification consciente de l'histoire de l'humanité, reniant l'identité nègre égyptienne, un fait d'évidence,

Les arguments montrent comment la technologie et la science occidentale tirent leur source de la vallée du Nil antique via la Grèce, qui servira de maillon intermédiaire. Par conséquent, aucune pensée, aucune idéologie n'est par essence étrangère à l'Afrique qui fut *la terre de leur enfantement*. Aux plans aussi bien génétique que culturel, l'Afrique a un visage, un statut, celui de *géniteur* du reste de l'humanité.

Comment l'Afrique pourrait-elle encore absente du concert des nations si chacune d'elle est sa filleule lointaine?

L'unicité de l'Afrique se conjugue aussi par bien de faits, notamment ceux qui l'ont aliéné dans la pire des conditions qu'aucun autre continent n'a vécu. Il s'agit de la *traite négrière et de la colonisation*.

De la traite négrière, Grenouilleau (2003)¹⁵ a estimé à 42 millions le total de victimes pour les trois traites négrières :

- la traite orientale, à destination du monde arabo-musulman : 17 millions de personnes.
- la traite intra-africaine: 14 millions de personnes.
- la traite atlantique, faite par les Européens et les Américains : 11 millions de personnes, dont l'essentiel à partir de la fin du XVIIe siècle.

¹¹ Sawadogo Mahamadé : « Philosophie et existence », l'harmattan, 2001, 259 p

¹² (de Laetoli, Tanzanie, 3,7 millions d'années, et de la vallée de l'Omo, Ethiopie, 3,5 millions d'années),

¹³ Diop Cheik Anta: *Parenté génétique de l'égyptien pharaonique et des langues négro-africaines*, Dakar, IFAN-NEA 1977.

¹⁴ Ki-Zerbo Joseph : *Histoire générale de l'Afrique noire*; Paris, UNESCO. 1978

¹⁵ Olivier pétré Grenouilleau : *Les traites négrières*, La Documentation française, Paris, 2003

Avec la traite, l'Afrique a connu de profonds bouleversements.

- **Sur le plan politique** : violence, prolifération des armes à feu, distorsion des pouvoirs africains.
- **Sur le plan social** : émergence d'une nouvelle classe marchande (les négriers en lutte contre les pouvoirs politiques), instabilité des pouvoirs traditionnels confrontés aux pressions de la demande d'esclaves, collaboration forcée des trafiquants, disparition de certaines valeurs culturelles africaines comme la solidarité, les liens de fraternité et les coutumes.

La Colonisation : A la fin du XIXe siècle la colonisation devient le moyen pour certains pays européens, dans un cadre de concurrence acharnée entre puissances occidentales, de s'aliéner l'Afrique.

En 1905, le territoire africain est complètement contrôlé par les nations européennes, à l'exception du Liberia et de l'Abyssinie. La Grande-Bretagne et la France ont les plus grandes possessions, mais l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, la Belgique et le Portugal sont également plus ou moins largement propriétaires de portions du territoire africain. L'Afrique a tout naturellement souffert, de l'exploitation d'une partie de ses ressources naturelles, l'effondrement économique, le bouleversement culturel, une division géopolitique et un assujettissement politique. La décolonisation s'est faite dans un élan de renaissance d'une Afrique libre qui intégrera le concert des nations.

La Décolonisation : Durant les années 1930, les puissances coloniales ont pris soin d'entretenir une minorité d'élites leaders, formées dans les universités occidentales et familières avec des idées comme l'autodétermination. Ces leaders, dont quelques nationalistes majeurs comme Kenyatta (Kenya), Kwame Nkrumah (Ghana), Léopold Sédar Senghor (Sénégal) et Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire), ont mené la bataille pour l'indépendance.

Au lendemain des indépendances (années 60), l'Afrique va afficher une instabilité politique, un désastre économique et une dépendance à la dette. L'instabilité politique est surtout arrivée avec l'introduction des influences marxiste et capitaliste ainsi que les frictions permanentes dues aux inégalités entre les races et les conflits de frontaliers. Ceci a mené à de nombreuses guerres.

Après les indépendances un mouvement panafricaniste marquant le début de l'Afrique dans le concert des nations, visera la fusion des pays africains en une confédération. Il vise à unir les Africains et la diaspora, à régénérer l'Afrique, ainsi qu'à encourager la solidarité entre les populations du monde africain. Il s'appuie sur des travaux de scientifiques¹⁶ pour réexaminer l'histoire de l'Afrique et sa diaspora d'un "*point de vue africain*" en s'opposant à l'eurocentrisme. Il s'agit d'un retour à des concepts dits traditionnellement africains et à la « *culture africaine* ». La civilisation occidentale, ainsi que d'autres, sont alors considérées comme puisant leurs origines en Afrique.

¹⁶ Cheikh Anta Diop, repris par Molefi Kete Asante, théoricien afrocentriste, afro-américain, ainsi qu'en France par Jean-Philippe Omotundé, René Louis Etilé Parfait.

Le panafricanisme a été défendu par des leaders politiques dont Kwame Nkrumah, qui tenta un premier pas vers la réalisation le 1er mai 1959 de l'UEA¹⁷ (l'Union des Etats Africains). Quoique de durée elle a nourri l'ambition d'« *une politique africaine commune* » qui aboutirait à la création des Etats-Unis d'Afrique. Les antagonismes et les clivages coloniaux l'ont freiné. Néanmoins, en 1963, 32 Etats fondent l'Organisation de l'Unité Africaine (OUA). Elle est ralliée par chaque Etat nouvellement indépendant jusqu'à tous les 53¹⁸. En 2002, elle devient Union Africaine.

C'est cette Afrique (longtemps aliénée, récemment libérée et se regroupant), qui est l'objet de notre discussion.

b) L'Afrique sous stéréotypes réducteurs

Ben Achour, (2003)¹⁹, souligne l'importance des civilisations dans le système international, soutenant avec conviction qu'elles constituent un essor essentiel des relations internationales, de la paix et de la guerre entre les nations. Elles jouent selon lui, un rôle fondamental dans la dynamique des relations entre Etats, dans leur vie et leur survie, dans les tensions diplomatiques et militaires, dans les discordes autour des symboles, dans diverses expressions de la violence, notamment le terrorisme. La place de l'Afrique dans le concert des nations peut se corrélér à certaines perceptions véhiculées autour d'elle. Le noir a été (ou est toujours) pour les européens un être bizarre, sauvage, voire un cannibale dont les premières photographies voulaient fixer des clichés pour la joie des européens. L'arabe n'en était pas très loin. Ouédraogo.H (1995)²⁰ témoigne qu'à partir de 1905, les documentaires des cinéastes du genre de Georges Meliès, par exemple *le marché de Dakar*, *le caké-Wolk des nègres du nouveau Cirque*, ou les films de Pathé et de Gaumont s'efforçaient de présenter le Noir comme un primitif ou un cannibale. Ces films avaient pour intention de montrer que le Noir est un être de seconde zone.

Aujourd'hui, il y a encore des auteurs comme Alexandre de Souza²¹ à se demander si ''*L'Homme Africain est-il intelligent?*'''. Des hommes et non des moindres ont nié la place de l'Afrique dans l'humanité. Le '*discours de Dakar*'²² du président français Nicolas Sarkozy

¹⁷ Le Ghana et la Guinée, rejoints le 24 décembre 1960 par le Mali. Il s'agissait de poursuivre « une politique africaine commune ».

¹⁸ Le Royaume de Maroc va se retirer en 1984, suite à l'Admission de la République Arabe Saharaoui Démocratique, qu'il considère comme étant une partie de son territoire. La question demeure pendante à l'ONU. Elle témoigne des clivages de l'Afrique et du même coup la difficulté de parler d'une même voix dans le concert des nations.

¹⁹ Ben Achour Yadh : « le rôle des civilisations dans le système international (droit et relations internationales, Bruxelles, éditions Bruyant, 2003

²⁰ Hamidou Ouédraogo : « *naissance et évolution du FESPACO de 1969 à 1973* », Imprimerie Nationale du Burkina 1995

²¹ Alexandre de Souza : *L'Homme Africain est-il intelligent?* Editions AFNOD, 2010

²² Le discours de Dakar est une allocution prononcée par le président de la République française Nicolas Sarkozy le 26 juillet 2007 à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal), devant des étudiants, des enseignants et des personnalités politiques.

en est un concentré. Celui-ci sans ambages, déclare que la colonisation fut une faute tout en estimant que le problème principal de l'Afrique venait de ce que « *l'homme africain n'est pas assez entré dans l'Histoire. (...) Le problème de l'Afrique, c'est qu'elle vit trop le présent dans la nostalgie du paradis perdu de l'enfance. (...) Dans cet imaginaire où tout recommence toujours, il n'y a de place ni pour l'aventure humaine ni pour l'idée de progrès* ».

Lorsqu'un acteur de poids de la scène internationale est persuadé que l'Afrique est restée en dehors de l'histoire du monde ou l'histoire des autres, quelle valeur peut-il accorder à ce continent dans le concert des nations ? N'est-ce pas une Afrique infantile, immature à laquelle il faut enseigner l'histoire du monde en se gardant de lui confier une quelconque responsabilité ?

Ce discours a suscité de nombreuses réactions en France et dans le monde, comme celle de Mbembe. Doudou Diène, rapporteur spécial de l'ONU sur les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui a déclaré à la tribune de l'ONU que « *dire que les Africains ne sont pas entrés dans l'Histoire est un stéréotype fondateur des discours racistes des XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècle* ».

Rama Yade (ministre de Sarkozy, d'origine sénégalaise) prit ses distances d'avec son mentor en affirmant que « *l'homme africain est le premier à être entré dans l'histoire* ». Ségolène Royale est du même avis. Pour elle, l'homme africain, justement, n'a jamais eu le choix de faire sa place dans cette histoire dont les lignes sont écrites par les occidentaux. « *Je suis écœurée qu'à ce stade là des rapports Nord-Sud, il existe toujours autant de clichés qui régissent le regard de l'Europe vers l'Afrique. Cette incapacité à regarder les "nègres" autrement qu'un peuple primitif et folklorique... L'Afrique n'est pas que les documentaires que vous voyez sur les chaînes animalières, ni les nids de guêpes ravagés de génocides qu'on vous sert au menu des infos, ni seulement les hordes d'immigrés qui hantent les rêves de vos gardes frontières, non! L'Afrique est une terre qui a sa culture, son histoire, ses hommes de lettres, de science, de mythologie ou de guerre* »²³.

Justement, Amadou Mactar M'Bow, (ancien directeur de l'Unesco) le fera savoir, ajoutant à l'adresse du président français: « *Nous ne sommes pas des mineurs. L'heure est venue de repenser l'Afrique autrement qu'avec des rapports condescendants* »²⁴.

Si l'Afrique n'est pas rentrée dans l'histoire comment pourrait-elle rentrer dans le concert des nations ? D'abord que recouvre le concept ?

1.3. Le concert des nations

L'Afrique est corps et âme, un espace géographique, une terre, un continent, une population. Elle sera sous un certain regard, la chose de l'Europe triomphant de la dissection des terres africaines en des morceaux de sa convenance. Les richesses africaines lui ont valu l'esclavage, la colonisation, la néo-colonisation engrenant le continent dans la spirale d'un système international à dépouiller pour mieux trouver la partie Afrique. Ce système est une la

²³ Du discours de Ségolène Royale en 2009, deux ans après Sarkozy, également à Dakar

²⁴ Royale citant Mbow

globalité au détriment des limites d'un territoire. '*Cette globalité se situe dans un espace au-delà de la géométrie où la distance est annulée. Elle implique l'émergence et la diffusion de la dimension supranationales des relations sociales*' (Scholte, 1996. 46, cité par Sinjun).

Arjun Appadurai à partir de la globalité relativise la territorialité continentale comme cadre de vision ce qui importe alors selon lui c'est '*la diversité diasporaique*' la transnationalité à travers les solidarités *translocales*²⁵, les '*solidarités en réseau*', la fixation des espaces cesse d'être un critère de définition de la localité tant la dépendance en dernière instance vis-à-vis de la '*dynamique*' du monde global'' est fondamentale.

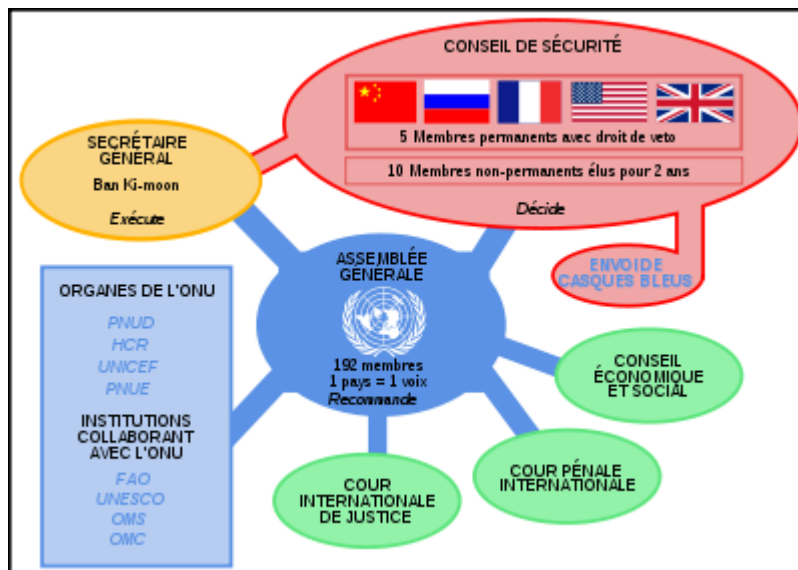
Ce global, recouvert de plusieurs vocable : *l'Organisation des Nations Unies (ONU)*, le *Système des Nations Unies*, (ensemble de structures attenantes : politiques, économiques, financières, sociales, juridiques, sociales, scientifiques, environnementales...), ou encore *la Communauté Internationale*, en dernier ressort forme notre cadre d'analyse, du moins dans son interaction avec le régional (Afrique), au plan des relations internationales. Shulz et al : 2001, Fawcette et Hurell : 1997, parlent de cadre dialectique globalisation-régionalisation. La circulation ou flux de relations bonnes ou difficiles constitue la marque distinctive du monde actuel. Elle permet relativement de valider l'ancrage de l'Afrique dans ce système international.

Les nations unies, fondent cet espace d'enchevêtrement des relations internationales à l'étendue planétaire. Dans ce concert, même si leurs notes différent ou sont souvent discordantes, *les pays peuvent s'exprimer*, dira le président Sankara²⁶. C'est aussi l'espace de définition du gouvernement et de la gouvernance du monde dont Paye (2005)²⁷, recommande des expressions comme '*les arts de gouverner*', '*la régulation politique*', la gouvernementalité voire la gouvernabilité, comme définition. Par gouvernance mondiale (à la différence du gouvernement du monde que serait le Conseil de sécurité, voir figure), il ne s'agira pas simplement d'indiquer qu'il puisse y avoir de la gouvernance qui provienne du niveau mondial sans l'implication de l'Afrique.

²⁵ Paquet de concepts redevables à Luc sindjun : '*sociologie des relations internationales africaines*', Karthala 2002

²⁶ Thomas SANKARA : Son discours à l'Assemblée Générale des Nations Unies en septembre 1984 ;

²⁷ Olivier Paye la gouvernance : d'une notion polysémique à un concept politologique, Etudes internationales vol XXXVI, mars 2005 p5-41



Le Conseil de sécurité au sein de l'ONU

II. L'Afrique dans le concert des nations

2. 1. L'Afrique compte et participe à d'importantes prises de décision

Dans le concert des nations, l'Afrique connaît des hauts et des bas. A travers l'OUA puis l'UA, elle a joué souvent sa partition au sein des nations unies que ce soit dans le domaine des droits de l'homme, du développement, de l'environnement ou de celui de la paix et de la sécurité. Les liens historiques entre les Nations Unies et l'Afrique forment une bonne gamme des relations internationales. Elles ont conjugué leurs efforts dans le processus d'indépendance de certains pays, combattu l'apartheid, lutté contre le racisme et la discrimination raciale. Dans une diachronie fouillée, André Levin²⁸ nous enseigne sur les relations africaines dans le concert des nations depuis Société des Nations (SDN). Partie de deux pays africains seulement, le Liberia et l'Union d'Afrique du Sud, qui en furent membres dès 1920; puis l'Éthiopie en 1923 et l'Égypte en 1937, soit quatre pays sur la soixantaine qui constituaient à l'époque la communauté internationale

En 1945, ces mêmes quatre pays participent à la Conférence de San Francisco et sont donc "membres fondateurs de l'ONU". Partis seulement de quatre, le groupe africain compte aujourd'hui 53 membres sur un total de 191. L'une des premières démarches effectuées par le gouvernement d'un pays accédant à l'indépendance est de demander son admission comme membre de l'ONU et d'installer ensuite une délégation permanente à New York.

²⁸ André Lewin : "Les Africains à l'ONU", PUF, relations internationales, 2006/4, N° 128. Lewin est un ancien ambassadeur de France (Guinée-Conakry, Inde, Autriche, Sénégal et Gambie).

Ces nouvelles indépendances ont fait la force du groupe afro-asiatique puis du mouvement des non alignés et, dans le domaine économique, celle du groupe des 77, et ont incité à la création de nombreux programmes et fonds spécifiques aux problèmes des pays en voie de développement.

2.2. Le leadership africain à l'Assemblée générale de l'ONU

Les indicateurs de la capacité diplomatique ne s'expriment plus seulement en termes de puissance économique et militaire. Une bonne présence intellectuelle (les cadres), et celle culturelle sont des indicateurs pertinents de capacité diplomatique dans les relations internationales. Celle des cadres africains au sein du système des nations unies est remarquable. En 1961, à la 16ème session, le Tunisien Mongi Slim assure la présidence de l'Assemblée générale; puis ce seront des Africains anglophones. La rotation de ce poste entre les cinq groupes régionaux assure désormais au continent africain une présidence tous les cinq ans. En 1974, ce sera Abdelaziz Bouteflika. Lui succèdent trois Africains anglophones (le Tanzanien Salim Ahmed Salim en 1979 (par la suite secrétaire général de l'OUA), le Zambien Lusaka en 1984, et en 1989 Joseph Garba, du Nigeria. La première présidence d'Afrique noire francophone est celle de l'ivoirien Amara Essy en 1994. Theo Ben Gurirab de la Namibie lui succède en 1999, puis Jean Ping, du Gabon, l'actuel président de la Commission de l'Union Africaine qui assure en 2004/5 la présidence de la 59ème session.

Le premier chef d'État africain à s'exprimer à l'Assemblée générale a été le Libérien William Tubman le 29 octobre 1954, année où de son côté le Négus fit une visite à l'ONU mais sans y prononcer de discours. Depuis lors à l'exception d'une petite dizaine, tous les chefs d'Etats africains se sont exprimés à la tribune des nations unies.

2.3. Les hauts fonctionnaires africains dans le système des Nations Unies

L'Afrique a pu hisser ses cadres au niveau de prise de décision dans le système des nations unies. Le continent africain a donné à l'ONU deux secrétaires généraux, l'Égyptien Boutros Boutros-Ghali (1992-1996) concepteur de la diplomatie préventive²⁹ et le Ghanéen Kofi Annan. Le Ghanéen Kenneth Dadzie (de 1978 à 1982); devint Secrétaire général de la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement).

L'Afrique a également fourni plusieurs directeurs généraux ou secrétaires généraux aux institutions spécialisées de la Famille des Nations Unies: à l'UNESCO le Sénégalais Moktar Mbou, à la FAO (Alimentation et Agriculture) depuis 1994, le Sénégalais Jacques Diouf, à

²⁹ La diplomatie préventive s'entend de toutes mesures prises pour éviter que des différends ne surgissent entre les parties, d'empêcher qu'un différend existant ne se transforme en conflit ouvert et, si le conflit éclate, de faire en sorte qu'il s'étende le moins possible

l'AIEA (Énergie atomique) depuis 1997 l'Égyptien Mohamed El Baradei, à l'OACI (Aviation civile) l'Algérien Taïeb Chérif, à l'OMM (météorologique mondiale) le Nigérian Obasi (1984-2003), à l'OMPI (protection intellectuelle) le Soudanais Kamil Idris, à l'ONUDI (développement industriel), suivis de l'Égyptien Abdel Rahman (1967-74), puis l'Algérien Abderahmane Khane (1975-85), et depuis 2006 le Sierra Leonais Kandeh Yumkela.

22 sur 60 opérations de maintien de paix ont concerné l'Afrique. Si certaines opérations sont terminées depuis longtemps (Congo de 1960 à 1964, Mozambique, Angola, Somalie, Rwanda), il a été mis fin récemment à l'opération en Sierra Leone (1991), en Guinée-Bissau (1998), en République centrafricaine (1999) ou au Burundi (2004), et il subsiste les opérations au Sahara Occidental (MINURSO, (1991), la République démocratique du Congo (MONUC, 1999), l'Érythrée-Éthiopie (UNMEE, 2000), le Liberia (UNMIL, 1997), la Côte d'Ivoire (ONUCI, 2004), et le Darfour au Soudan (UNMIS, 2005). Pour plusieurs de ces opérations, des organisations régionales (Union africaine, CEDEAO) ou des médiations (Afrique du Sud) viennent en renfort.

Les Africains apprécient la tendance croissante du Conseil de sécurité de s'en remettre en premier lieu aux organismes régionaux africains chargés de la paix et la sécurité, comme l'Union africaine, la Communauté de développement de l'Afrique australe et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest, en cas de menace à la paix et à la sécurité.

Cette reconnaissance tacite de la préférence pour "*une solution africaine aux problèmes africains*" est perçue par les pays africains comme un point positif, un signe que la communauté internationale reconnaît les efforts du continent pour prendre sa destinée en main.

L'Assemblée générale a également accordé le statut d'observateur à un certain nombre d'institutions africaines, dont les principales sont l'Union Africaine, la Banque africaine de développement, la Communauté d'Afrique de l'Est, la Communauté des États soudano-sahéliens, la Communauté de développement de l'Afrique australe, la Communauté économique des États d'Afrique centrale, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)...

L'Afrique assure actuellement la présidence de plusieurs commissions permanentes instituées par l'ONU : Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Comité des usages pacifiques de l'espace extra-atmosphérique, Comité spécial des opérations de maintien de la paix, l'Organe international de contrôle des stupéfiants.

Les Africains de la société civile jouent eux aussi un rôle éminent pour promouvoir par leur notoriété et leur action les idéaux des Nations Unies. Plusieurs personnalités africaines ont été désignées comme ambassadeurs de bonne volonté ou artistes pour la paix par l'ONU : Nelson Mandela, Manu Dibango (musicien camerounais), George Weah (footballeur) ou Cheikh Modibo Diarra (malien, NASA)...

L'Afrique a mis longtemps à être convenablement représentée parmi les fonctionnaires du Secrétariat. En revanche, le Kenya et l'Éthiopie figurent, aux côtés de la France, des États

Unis, du Royaume Uni et des Philippines, parmi les 6 pays qui comptent plus de 400 ressortissants comme fonctionnaires de l'ONU.

En 1948, sur 979 fonctionnaires de l'ONU, il y a 9 Sud-Africains (blancs, évidemment) et 8 Égyptiens. En 1981, les Africains sont 400 (sur 2894), en 1982 439 (sur 2995), en 1983 481 (sur 3077), en 1984 495 (sur 3090). En 1995, l'Afrique compte 822 fonctionnaires sur 4104 au total.

Les compétences intellectuelles africaines se vendent de plus en plus au sein de la communauté internationale. La présence des cadres dans le système international est un indicateur appréciable de puissance diplomatique. L'Afrique doit miser sur cet instrument pour renforcer ses relations internationales.

2.4. Les Nations Unies et l'Afrique, en bonne intelligence les questions de développement

2.4.1. Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD)

La Commission Economique Africaine (CEA) a été créée par le Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) en 1958, comme l'une des cinq commissions régionales qui relèvent, administrativement du Siège de l'ONU. Elle a pour mandat d'appuyer le développement économique et social de ses 53 Etats membres, d'encourager l'intégration régionale et de promouvoir la coopération internationale pour le développement de l'Afrique.

Au même titre que la paix et la sécurité, le développement économique et social, ainsi que les droits de l'homme, font partie intégrante d'un seul ordre du jour mondial. Cela n'est aussi pertinent que dans les activités de l'ONU en Afrique, par exemple, l'ordre du jour de l'ONU du développement, dont l'objectif est de réaliser les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD, 2000).

Ils relèvent d'une urgence pour la communauté internationale, telle qu'elle est exprimée dans les résolutions et les décisions pertinentes des Nations Unies pour lutter contre la faim, l'analphabétisme les maladies sur le continent.

2.4.2. La démocratie

Depuis la chute du mur de Berlin (1989) et le discours de la Baule³⁰ (1990), nombreux sont les pays africains qui ont entamé un processus de démocratisation. A ce jour, leurs fortunes sont diverses. Certains ont déjà une expérience de démocratisation saluée par la communauté

³⁰ Discours du président Français François Mitterrand au sommet France Afrique, où il somma les pays africains d'aller à la démocratie sous peine de voir l'aide de la France baisser.

internationale, au regard de l'acceptation des grands principes souvent jugés bons par des observateurs expérimentés et indépendants (suffrage universel, alternance politique, transition pacifique, décentralisation...). On peut citer entre autre l'Afrique du Sud, le Ghana, le Mali, le Benin, la Zambie, le Mozambique, le Botswana. L'ONU s'est souvent impliquée aux cotés de l'UA pour parvenir à ces cas heureux. L'UA a exclu tout recours à la violence comme moyen d'accès au pouvoir en Afrique, les fautifs sont immédiatement suspendus. De plus en plus les deux organisations conviennent des solutions africaines aux problèmes de démocratie en Afrique à l'instar du cas en Côte d'Ivoire, au Sud Soudan entre autres.

« L'Organisation des Nations Unies fait plus que toute autre organisation pour promouvoir et renforcer les institutions et les pratiques démocratiques partout dans le monde » a souligné Kofi Anan dans son discours le 5 juillet 2005 à l'UA. Il a annoncé la création d'un fond pour la démocratie et ses avantages pour l'Afrique.

La contribution de l'Afrique à l'animation du concert des nations est palpable. Mais l'arbre ne doit pas cacher la forêt. L'Afrique dans la communauté internationale est un acteur dont les performances sont souvent déficitaires voir défailantes. A telle enseigne que l'on se demande si ce continent n'est pas qu'un figurant dans ce concert des nations.

III. Le coté jardin de l'Afrique dans le concert des nations

3.1. Les fausses notes

L'Afrique ne réalise pas que de bonnes performances au sein de la communauté internationale. Elle est même souvent décevante sur certaines questions. Pour exemple, plusieurs pays africains sont soumis à un régime de sanctions établies par le Conseil de sécurité (Somalie, Rwanda, Sierra Leone, Liberia, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire et Soudan, Libye, 2011). Il s'agit en général d'embargos sur les armes, parfois sur le commerce des diamants et du bois, d'interdiction de voyager et de gel des avoirs financiers pour les dirigeants, parfois de menaces de mise en jugement devant des Tribunaux pénaux mis en place spécifiquement pour le Rwanda ou la Sierra Leone, ou plus généralement la Cour pénale internationale créée en 1998 et installée à La Haye.

3.2. La marginalité de l'Afrique dans le concert des nations

3.2.1. Des relations néocoloniales de contrefaçon et de rabais

L'ONU n'a jamais été capable de régler valablement un seul des problèmes posés à la conscience de l'homme par le colonialisme, et chaque fois qu'elle est intervenue, c'est pour venir concrètement au secours de la puissance colonialiste du pays oppresseur, selon Franz

Fanon³¹.

Les relations de contrefaçons sont des solutions adaptables à l'Afrique parce que c'est l'Afrique. Elles sont souvent adoptées pour l'Afrique sans lui en laisser autres choix. Elle peut se contenter de la copie. A ce titre, les relations internationales constituent le meilleur cadre d'expression des rapports de domination entre le Nord et le Sud, entre les pauvres et les riches. Que ce soit sur la décolonisation, le développement, l'humanitaire, la paix et la sécurité, la justice, l'Afrique est souvent laissée pour compte par la communauté internationale. Souvent, priment la mauvaise fois et l'indifférence.

Dans la crise algérienne l'ONU a trainé les pas quand il s'agissait d'accélérer le débat. Pour une inscription demandée le 13 juin 1956 à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies, il a fallu aux africains d'attendre jusqu'au 22 décembre 1961 où un vote (62/22) signifiait aux 2 parties (France et Algérie) de poursuivre la négociation. L'ONU fait du surplace sur l'autodétermination du Sahara occidentale, alors que depuis 1984 l'OUA admettait ce pays (RASD) comme membre à par entière en son sein.

Dans le cadre de certaines missions de paix en Afrique commandées par l'ONU, l'on a enregistré des manquements graves d'ordre moral et déontologique, voire même une complicité des acteurs onusiens sur les droits de l'homme, des crimes entre autres. Il reste largement en mémoire comment les troupes (malheureusement africaines) de l'ONU, ont assisté sans réagir (parce que troupes de l'ONU) à l'assassinat de Lumumba et à la désagrégation du Congo. Les puissances tutélaires et leurs intérêts demeurent connus, ils appartiennent à cette même communauté internationale.

Le doute sur l'impartialité et l'efficacité de la communauté internationale s'est transformé dans certains milieux en convictions fortes. Un diplomate, analysant le dénouement de la crise ivoirienne est de cet avis. *« Ce "machin" derrière lequel se cachent les grosses griffes des Etats-Unis et de l'Union européenne ne pèse pas plus que le poids d'un arbitre. Son rôle se limite à prévenir les conflits et à proposer une solution négociée lorsque ceux-ci s'avèrent inévitables... Pour être élu en Afrique, pas besoin de mouiller la chemise. Avec un peu de chance et quelques copains bien placés à l'ONU, à la Maison Blanche, à l'Elysée ou au Quai d'Orsay, vous êtes sûr de passer même à 18 % »*³².

Il se dégage une certitude que toutes élections en Afrique même au rabais comme le semble celle récente de la Guinée Conakry³³, est bonne pourvue que la communauté internationale la valide.

³¹ Franz Fanon : intellectuel français de gauche, antillais d'origine africaine, il a mené la guerre de libération aux cotés du FLN en Algérie.

³²

³³ Au premier tour ou son rival l'avait battu avec plus de 25 points, l'actuel président guinéen réussira la prouesse d'être élu, après 5 mois d'attente d'un second tour durant lequel son challenger s'est beaucoup plaint de toutes sortes de violences. Mais la communauté internationale validera l'élection.

3.2.1. L'Afrique : une figurante dans les affaires mondiales

L'impact de la diplomatie africaine dans la sphère internationale montre qu'elle demeure encore en marge des systèmes économiques et politiques globaux

Quantité négligeable dans la gouvernance mondiale, l'Afrique s'apparente davantage à un objet de préoccupation qu'à un acteur dans la conduite des affaires mondiales, y compris celles qui la concernent au premier chef. Elle reçoit le diktat de la communauté internationale sur les attitudes à adopter (démocratisation, respect des droits de l'homme, etc.) plus qu'il ne fait entendre sa voix. Dans le secteur de l'environnement, qui prend de plus en plus de l'envergure, en dépit de l'élaboration de normes internationales, les grandes avancées sont le résultat d'ententes entre les grandes puissances (Etats-Unis, Chine, Union Européenne, Inde, Brésil) plus que le fait d'une concertation prenant en compte les intérêts de toutes les parties. L'Afrique a souvent besoin de se greffer à la France pour faire entendre sa voix (sommet de Copenhague, 2009 sur les changements climatiques). Dans certaines institutions, l'Afrique est aujourd'hui absente, voire sous représentée notamment au Conseil de sécurité des Nations Unies, au FMI, à la Banque Mondiale, au G8, au G20.

L'Afrique est quasiment absente de la gouvernance économique et financière mondiale. Les institutions financières internationales sont la chasse gardée des puissances du monde (USA, UE, Japon) dont les directions au haut niveau demeurent les leurs. Le FMI depuis sa création sur 6 directeurs qu'il a connus, tous sont européens. La banque mondiale, quant à elle est toujours dirigée par un américain. Il n'y a point de place pour l'Afrique aux premiers postes de la gouvernance économique et financière mondiale. De temps à autre, elle glane des postes de seconde main : directeur adjoint. Or ce sont ces institutions qui dictent leurs lois dans la conduite du monde selon l'adage « l'argent est le nerf de la guerre ». Cela ne peut-être autrement quand le FMI compte à 35% et 17% de ses parts³⁴ pour l'Europe et les USA. A Gleneagle en 2005 tout comme à 2011 à Deauville, aux sommets du G8, l'Afrique se contente toujours des promesses sans aucune stratégie de leur mise en œuvre. Au dernier, 28 milliards d'euros sont annoncées pour la transition démocratique en Tunisie et en Egypte. La Côte d'Ivoire quant à elle dit avoir obtenu des garanties pour son besoin de financement. Ensuite les séances photo ont eu lieu à la grande joie des représentants africains. Pour les ONG, rien de concret n'a été obtenu pour un partenariat dit, renouvelé. Pendant ce temps, la Libye elle, ployait plutôt sous les bombardements des machines de guerre des mêmes riches.

3.3. Des interventions onusiennes discutables : cas de Côte d'Ivoire et de la Libye

Les interventions de l'ONU en Côte d'Ivoire et en Libye pour déloger le président Laurent

³⁴ Depuis des réformes dites des "quotes-parts" et de la représentation sont en cours. Mais l'amendement 2010 pour l'entrée en vigueur est toujours en cours de ratification.

Gbagbo (délogé le 11 avril 2011, au gré de la résolution 1975³⁵) et le guide libyen Kadhafi (par la résolution 1973) sont diversement appréciées outre l'unanimité faite sur la nécessité des interventions humanitaires et la prévention contre les massacres de populations civiles. D'aucuns trouvent que les interventions de l'ONU en Afrique sont devenues trop politiques, replongeant ce continent sous les bottes coloniales.

Pour les tenants de cette thèse, l'ONU n'a pas à décider qui est élu et qui ne l'est pas à la tête d'un pays (le cas ivoirien compte peu en l'occurrence). Le faisant, elle outrepassse ses droits, ce qui lui arrive de plus en plus.

Pour le cas libyen, rappelons que le 10 mars, le Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine avait rejeté toute intervention militaire étrangère en Libye, mandant les comités ad hoc pour proposer une solution à la crise. Mais le 19 mars, au moment où le comité se réunissait à Nouakchott, les premiers raids occidentaux touchaient la Libye dans le cadre de la résolution 1973 de l'ONU, votée notamment par trois pays membres de l'Union africaine. Une réalité à laquelle il a fallu se conformer.

Le 19 mars, le comité a donc pris acte de la mise en œuvre de la résolution, et affirmé vouloir agir de façon complémentaire avec elle. En parallèle de l'action militaire, le comité souhaite « *une solution pacifique dans un cadre africain* ». Il a ainsi appelé mais sans succès, les deux parties à un cessez-le-feu immédiat mais aussi à l'organisation d'une série de consultations. L'Afrique n'a donc pas son mot à dire sur un dossier qui la concerne au premier chef. Ainsi, le concert des nations joue sans l'Afrique.

Mais aux yeux de certains experts, l'Afrique n'est pas exempte de reproche. Gadio³⁶ est ferme: « *cette résolution 1973 prise par les Nations unies me semble être pertinente. Je ne partage pas une certaine hypocrisie, de ceux qui voulaient qu'on arrête les massacres et que les chars de combat de l'armée libyenne n'entrent pas à Benghazi, mais, en même temps, qui ne sont pas d'accord que les Nations unies aient pris la responsabilité d'arrêter ces chars de combat* »

Plus loin il ajoute : « *Vous savez, la responsabilité de protéger n'est pas l'apanage des pays occidentaux. L'Union africaine a montré ses limites historiques. Cette organisation n'est pas capable de protéger les populations africaines* ».

Si la voix africaine souvent ne compte pas dans le concert des nations, c'est parce qu'elle n'est pas décisive au Conseil de sécurité. Aujourd'hui la donne passe pour une injustice contre l'Afrique qui ne cesse de demander une réforme des Nations unies.

³⁵ Celle-ci aurait été demandée par les pays africains dont ceux de la CEDEAO, ce n'aurait pas été le cas pour celle de la Libye.

³⁶ Cheik Tidiane Gadio (répondant à Christophe Boisbouvier, interview du 22/03/11 sur Radio France Internationale). Gadio a dirigé la diplomatie sénégalaise (2000-2009). Il est l'actuel président de Mouvement politique citoyen (MPC).

3.4. Réformer les Nations unies pour renforcer l'influence internationale africaine.

La réforme du Conseil de sécurité est une nécessité maintes fois réaffirmée par plusieurs pays depuis la fin de la guerre froide. Le constat tout un continent ne figure ni parmi les membres permanents ni parmi les détenteurs du droit de veto. Ceci est de plus en plus vécu par l'Afrique et certains de ses alliés comme la pire des injustices dans le système international.

Mais comment obtenir gain de cause, si l'Afrique elle-même n'a pas de stratégie cohérente pour une campagne sur cette question ?

En 1997, dans la déclaration d'Hararé, l'OUA a officiellement estimé que les pays du continent devraient être représentés dans un Conseil de sécurité démocratisé (équitablement partagé), efficace et transparent. Elle a réclamé au moins deux sièges permanents et cinq sièges non permanents. Dans cette formule, les sièges devaient être occupés au nom de l'Afrique, suivant un système de rotation fondé sur des critères fixés par l'OUA. Enfin, la déclaration prévoit un droit de veto pour les Etats du continent bénéficiant du statut de membre permanent, cette prérogative devant néanmoins être progressivement supprimée pour tous ses détenteurs.

Le consensus d'Elzuwini (Swaziland) exige l'octroi de sièges permanents à deux pays africains particuliers choisis par le continent. Les Etats africains insistent, sur l'obtention du droit de veto, demande dont ils comptent faire, au moins, un élément de marchandage. Le conseil exécutif de l'Union africaine des 7 et 8 mars 2005 a créé un mécanisme de suivi ayant pour mandat de faire campagne et négocier certains aspects de la réforme.

Mais le manque de stratégie des Africains est apparu aussi dans l'absence d'action concertée, notamment à l'égard des autres groupes régionaux et des coalitions *ad hoc* d'Etats qui se forment tout comme dans la nuisance entre africains eux-mêmes. Le Nigeria recherche une stratégie commune avec le « groupe des Quatre » (G4) Brésil, Allemagne, Inde, Japon. En revanche, d'autres pays (le Sénégal et l'Algérie) préfèrent s'en tenir au seul consensus d'Elzuwini.

La fragilité du consensus d'Elzuwini et l'existence de stratégies individuelles hypothèquent la position de l'Afrique dans les négociations internationales favorisant du même coup le statu quo qui convient bien aux cinq membres permanents.

Conclusion

Dans le concert des nations, l'Afrique postcolonial, a sonné le cliquetis des bourrelets socio-historiques (esclavages, colonisation, néo-colonisation, regard condescendant) que le monde occidental lui a porté aux pieds dès leurs premiers contact. L'Afrique postmoderne est entrain de se donner les moyens (pas encore suffisants) pour mieux s'insérer dans l'ordre international en apportant *des solutions africaines* à certaines questions.

Pour mieux faire le '*parler d'une même voix*' des pères fondateurs de l'OUA ne devrait pas relever d'une utopie pour elle. C'est l'approche stratégique pour peser de son poids dans les relations internationales. Le concert des nations forme un vaste système de rapports de domination, de clientélisme, de concurrence et d'escroquerie internationale. Certes, chacun joue avec les autres mais beaucoup plus pour lui-même que pour les autres.

Dans ce concert, l'interdépendance et la coopération se renforceront plus que jadis, mais aussi l'idéologie dominante, celle du capitalisme sans limite sous couvert de l'universalisme démocratique ou de la démocratisation universelle. Toute stratégie africaine gagnante procèdera d'une harmonisation des pratiques politiques et des modes de gouvernance. Ceci passera par l'alternance démocratique, la stabilité, la transparence dans la gestion de l'Etat. L'Afrique ne tiendra pas sa place dans le concert des nations si sa pensée et ses pratiques politiques, économiques, sa gestion sont dictées par les autres.

Pendant qu'au sujet de l'Union Européenne, certains en sont à se questionner si la bicyclette peut-elle encore avancer, *'l'Europe va mal, c'est une constatation banale. Son économie souffre d'anémie chronique, ses dirigeants se déchirent, ses institutions, sont tenues en suspensions par les citoyens et son avenir est embrumé'*, Wyplosz (2005)³⁷, l'Afrique dispose en sa croissance économique (6% dans la décennie avenir), en son expérience de la révolution du jasmin au Nord du continent des opportunités de reconquérir sa place historiquement connue de berceau de l'humanité. Une place où ses enfants ne seront plus charriés par les vagues mortelles de l'immigration, celle où elle chantera en cœur avec les nations du monde les valeurs d'une humanité, libre, juste et solidaire dans un nouvel ordre international cher à Glaaser, (1998)³⁸. Celui d'un système des nations unies reformé plus juste, plus démocratique, plus solidaire.

REFERENCES

Aron.R : *Paix et Guerre entre les nations*, Paris, Calmann-Lévy, 1968

Ben Achour Yadh : *le rôle des civilisations dans le système international*, Bruxelles, Bruyant, 2003

Chaigneau. P : « *Dictionnaire des relations internationales* », Paris Economica, 1998

³⁷ Politique étrangère ; N° 4.2005 : Charles Wyplosz : les nouveaux défis de l'Union européenne.

³⁸ Glaaser, E : *Le nouvel ordre international*, Paris, Hachette Littératures, 1998

Deschamps Hubert, Encyclopédia Universalis France S.A, 1990.

De Souza Alexandre: *L'Homme Africain est-il intelligent?* Editions AFNOD, 2010

Diop Cheik Anta: *L'Unité culturelle de l'Afrique Noire*, Paris, Présence Africaine, 1960.

Diop Cheik Anta : *Civilisation ou barbarie*, Paris, Présence africaine, 1980

Jean François Bayart : *L'Etat en Afrique*, Fayart, 1989

Glaaser, E : *Le nouvel ordre international*, Paris, Hachette Littératures, 1998

Mbembe Achille : *De la postcolonie. Essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris: Karthala, 2000

Moreau.D : *Problèmes stratégiques contemporains*, Paris, Hachette, 1992

Merle.M : *Forces et enjeux dans les Relations internationales*, Paris, Economica, éd Col, politique comparée, 1985

Merle.M : *Sociologie des Relations internationales*, Paris, Dalloz, 4^e édition, 1988

Lewin André: ' *Les Africains à l'ONU* ', P.U.F. | Relations internationales. 2006/4 - n° 128

Ouédraogo Hamidou : « *naissance et évolution du FESPACO de 1969 à 1973* », IPB, 1995

Sawadogo Mahamadé : « *Philosophie et existence* », l'harmattan, 2001

Sindjun. Luc: *Sociologie des relations internationales africaines*, Paris, Karthala, 2002

Revues

Charles Wyplosz : les nouveaux défis de l'Union européenne. Politique étrangère ; N°4.2005 :

Olivier Paye : la gouvernance : d'une notion polysémique à un concept politologique p5-41

Etudes internationales vol XXXVI, mars 2005

Sites WEB

<http://www.francophonie-durable.org/>